

VIDE GRENIER

Organisé par
l'APEL de l'école
L'ANGE GARDIEN



Salle polyvalente
de Sainte-Marie
sur-mer

Dimanche 8 décembre 2019

Entrée libre de 9h à 17h

- Tarif emplacement : **4 € le mètre linéaire**. Tables fournies.
- Dossier d'inscription à adresser **avant le 15 novembre 2019**, à :
A.P.E.L. de L'Ange Gardien, 42 rue de Verdun 44210 Pornic

Votre réservation sera validée à réception de la totalité de ces documents :

- Le bulletin d'inscription complété (ci-contre),
- La photocopie lisible recto-verso de votre pièce d'identité,
- Le règlement (en chèque ou espèces).

RÈGLEMENT

- Les exposants seront responsables des dommages qu'ils pourraient occasionner aux personnes, aux biens, aux marchandises d'autrui, ainsi qu'aux aménagements appartenant à l'organisation, et doivent à cet effet, être couverts par leur assurance.
- Ils doivent se plier au règlement de la manifestation et sont tenus de présenter une pièce d'identité en cours de validité.
- **Seuls les particuliers sont admis*** ; nous ne pouvons accepter les professionnels.
- **Pour les exposants, l'accès des véhicules sera autorisé uniquement de 8h à 9h30 pour le déballage, et à partir de 17h pour le remballage.**
- Le jour du vide grenier, les emplacements seront attribués en priorité aux personnes ayant réservé et réglé d'avance par courrier, et en fonction des disponibilités pour les autres personnes.
- **Seront INTERDITS à la vente : les objets dangereux, objets malpropres, les alcools.**
- Seul l'organisateur se réserve le droit de tenir un stand Buvette et Restauration.

** Le code du commerce (article L.310-2) a été complété par les dispositions suivantes : « les particuliers, non inscrits au registre du commerce et des sociétés, sont autorisés à participer aux ventes au déballage, en vue de vendre exclusivement des objets personnels et usagés, deux fois par an au plus, à condition qu'ils aient leur domicile ou leur résidence secondaire dans la commune, l'intercommunalité, ou l'arrondissement départemental ou, pour les villes de Lyon, Marseille et Paris, dans l'arrondissement municipal, siège de la manifestation. Les modalités d'application du présent alinéa, sont fixées par décret en Conseil d'Etat.*



BULLETIN D'INSCRIPTION
Vide grenier du 8 décembre 2019

Date limite de retour : **15/11/2019**

NOM :

PRENOM :

Adresse :

.....

Téléphone :/...../...../...../.....

E-mail :

réserve un emplacement de ml

reconnais avoir pris connaissance du règlement relatif à l'organisation de la journée et m'engage à le respecter.

joins mon règlement de x 4€ = €

Chèque (à l'ordre de l'APEL Ange Gardien)

Espèces

joins une photocopie lisible recto-verso de ma pièce d'identité.

Le :/...../.....

Signature :